

**BASE DES CONCLUSIONS
NORME CANADIENNE D'AUDIT (NCA) 402,
Facteurs à considérer pour l'audit d'entités faisant appel
à une société de services**

La présente base des conclusions a été préparée par les permanents du Conseil des normes de vérification et de certification (CNVC). Elle se rapporte à la norme canadienne d'audit (NCA) 402, «Facteurs à considérer pour l'audit d'entités faisant appel à une société de services», mais n'en fait pas partie intégrante.

Rappel historique

En décembre 2007, le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) a publié un exposé-sondage sur la norme internationale d'audit (ISA) 402 (révisée et remaniée), «Facteurs à considérer pour l'audit d'entités faisant appel à une société de services» (ES-ISA 402). L'IAASB a approuvé la version définitive de l'ISA 402 en décembre 2008, sous réserve de confirmation, par le Conseil de supervision de l'intérêt public (Public Interest Oversight Board ou PIOB), du respect de la procédure officielle. Il a obtenu cette confirmation en février 2009.

En février 2008, le CNVC a publié un exposé-sondage visant l'adoption de la norme ISA 402 en projet à titre de NCA 402 (ES-NCA 402), pour remplacer le chapitre 5310, **CONSIDÉRATIONS SUR LES ÉLÉMENTS PROBANTS LORSQUE L'ENTITÉ A RECOURS À UN ORGANISME DE SERVICES**. Six répondants (dont l'identité est mentionnée à la fin du présent texte) ont formulé des commentaires sur l'ES-NCA 402.

Le CNVC a approuvé la NCA 402 en janvier 2009. Le Conseil de surveillance de la normalisation en vérification et certification (CSNVC) a passé en revue la procédure officielle suivie par le CNVC pour l'élaboration de cette NCA avant sa publication dans le Manuel de l'ICCA – Certification.

Objectif de la base des conclusions

La présente base des conclusions a été préparée afin d'informer les parties prenantes canadiennes de ce qui suit.

- a) Les permanents de l'IAASB ont préparé une base des conclusions concernant l'ISA 402. Le document, qui peut être consulté sur le [site Web de l'IAASB](#), fournit des renseignements sur les suites que l'IAASB a données aux points importants soulevés dans les réponses à l'ES-ISA 402.
- b) Des renseignements sur les suites que le CNVC a données aux points importants soulevés dans les réponses à l'ES-NCA 402 sont également disponibles. Ces renseignements figurent ci-dessous.

Points importants

Modification du libellé de la norme ISA par le CNVC

La NCA 402 ne contient aucune modification par rapport au libellé de la norme ISA correspondante. Cela cadre avec la position adoptée par le CNVC dans l'ES-NCA 402. Aucun répondant n'a demandé de modification.

Autres points

Aucun.

Auteurs des commentaires sur l'ES-NCA 402

Auditor General of Alberta
BDO Dunwoody S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Deloitte & Touche s.r.l.
Ordre des comptables agréés du Québec
Provincial Auditor Saskatchewan
Vérificateur général du Québec